



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



ÉDITION 2014



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	5
2. BILAN DES ÉTUDES ET DES PARTENARIATS DE L'OQALI	7
2.1. Études sectorielles	7
2.2. Études spécifiques	8
2.3. Collaborations avec les professionnels	9
3. TRAVAUX DE FOND DE L'OQALI	10
3.1. Base de données de l'Oqali	10
3.2. Analyses nutritionnelles	11
3.3. Externalisation de la saisie	11
4. ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DE L'OQALI	12
5. AUTRES UTILISATIONS DES DONNEES DE L'OQALI	14
6. DE NOUVELLES COLLABORATIONS	15
6.1. Université de Laval – Québec	15
6.2. GS1	15
7. COMMUNICATION	16
7.1. Communication sur les travaux de l'Oqali	16
7.2. Site Internet de l'Oqali	16
8. PERSPECTIVES	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de références ayant été créées ou modifiées dans la base de données de l'Oqali en 2013	10
Figure 2 : Taux de couverture maximum des consommations et des apports nutritionnels pour les produits qui peuvent être suivis par l'Oqali	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Ensemble des études sectorielles réalisées par l'Oqali.....	7
Tableau 2 : Ensemble des études spécifiques réalisées par l'Oqali	8
Tableau 3 : Répartition de la consommation et des apports nutritionnels moyens journaliers totaux entre les secteurs pouvant être suivis ou non par l'Oqali (en %)	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif de la répartition des tâches pour la mise en œuvre de l'Oqali.....	18
---	----

1. CONTEXTE

Mise en place et évolution de l'Oqali

L'Oqali (initialement Observatoire de la qualité de l'alimentation), prévu par le deuxième Programme national nutrition santé 2006-2010 (PNNS 2), a été créé en février 2008 par les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de la consommation. Sa mise en œuvre a été confiée à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et à l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), devenue l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) au 1^{er} juillet 2010.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche¹, adoptée le 27 juillet 2010, a créé un Observatoire de l'alimentation (cf. article L 230-3 du code rural et de la pêche maritime). Les modalités de désignation du président de l'Observatoire, de son fonctionnement ainsi que de sa composition sont définies par les décrets² n°2011-778 du 28 juin 2011 et n°2012-1263 du 14 novembre 2012. Ces décrets définissent notamment trois sections distinctes au sein de l'Observatoire de l'alimentation : une section nutritionnelle chargée des questions relatives à l'offre et aux caractéristiques des aliments (Oqali), une section sanitaire et une section sur la sociologie et l'économie de l'alimentation. Ainsi, l'Oqali fait depuis partie intégrante de l'Observatoire de l'alimentation.

Missions de l'Oqali

L'Oqali a pour mission d'exercer un suivi global de l'offre alimentaire des produits transformés en mesurant l'évolution de la qualité nutritionnelle (composition nutritionnelle, informations sur les étiquetages). Afin de s'assurer que les progrès réalisés bénéficient à l'ensemble des consommateurs, les données recueillies sur la qualité nutritionnelle des aliments sont traitées en prenant en compte des paramètres socio-économiques (prix moyens, segments de marché, volumes de vente). L'Oqali travaille en collaboration avec les professionnels du secteur alimentaire afin de faciliter la collecte des données et de développer des indicateurs pertinents de suivi de l'offre. Ce fonctionnement renforce de manière pérenne l'approche partenariale développée par les pouvoirs publics pour inciter les filières agroalimentaires à aller dans le sens des objectifs de santé publique et des attentes des consommateurs.

Par ailleurs, l'Oqali a pour mission d'objectiver et rendre publique la concrétisation des efforts mis en œuvre volontairement par les secteurs alimentaires, notamment dans le cadre des chartes d'engagements de progrès nutritionnel du PNNS et des accords collectifs du Programme national pour l'alimentation (PNA). En effet, le dispositif des accords collectifs, défini à l'article L.230-4 du code rural et de la pêche maritime, permet à des secteurs, des filières ou des entreprises de s'engager notamment sur des améliorations de la qualité nutritionnelle de leurs

¹LOI n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022521587>

²Décret n° 2011-778 du 28 juin 2011 relatif au fonctionnement et à la composition de l'Observatoire de l'alimentation mentionné à l'article L. 230-3 du code rural et de la pêche maritime et décret n°2012-1263 du 14 novembre 2012 relatif au fonctionnement et à la composition de l'Observatoire de l'alimentation.

produits. L'Oqali peut dans ce cadre être sollicité, comme tierce partie, pour suivre le volet nutritionnel de ces accords collectifs.

Ces analyses de l'offre alimentaire sont réalisées par secteur alimentaire en distinguant les différents segments de marché (notamment marques nationales, marques de distributeurs, marques hard discount).

Une première convention cadre, notifiée le 09 mai 2008 pour une durée de deux ans, a permis à l'Oqali d'initier des collaborations avec différents secteurs alimentaires et de dresser les premiers bilans.

Une deuxième convention cadre, signée le 25 mai 2010 pour une durée de trois ans, a permis de suivre l'évolution de la qualité nutritionnelle pour les secteurs alimentaires avec lesquels une collaboration était déjà en cours mais aussi d'élargir la démarche à d'autres secteurs d'aliments transformés et d'initier la réflexion quant à l'intégration des produits de l'artisanat et de la restauration hors foyer.

Une troisième convention cadre, signée le 11 juillet 2013, pour une période de trois ans (2013-2016), permet à l'Oqali de poursuivre ses travaux. Ainsi, durant cette période, l'Oqali achèvera les états des lieux des secteurs alimentaires pour lesquels des collaborations avec les professionnels ont été mises en place (la quasi-totalité des produits transformés sera ainsi couverte). D'autre part, les études des secteurs ayant déjà fait l'objet d'un premier bilan se poursuivront et permettront à l'Oqali d'assurer sa mission de suivi de l'offre alimentaire. Enfin, des études spécifiques portant sur des thématiques diverses et incluant les données de plusieurs secteurs pourront être effectuées.

L'ensemble des missions menées par l'Oqali est détaillé en annexe 1.

2. BILAN DES ÉTUDES ET DES PARTENARIATS DE L'OQALI

L'Oqali réalise des études sectorielles et des études spécifiques.

Pour un secteur donné, le premier bilan sectoriel complet dresse un état des lieux des caractéristiques de l'offre alimentaire (T₀). Les bilans suivants ont pour objet de suivre l'évolution de ces caractéristiques (T₁, T₂, ..., T_n). Dans certains cas, le T₀ a été précédé par une étude préliminaire (P) ou suivi par une étude complémentaire (C).

Les études spécifiques concernent des thèmes d'actualité ou des sujets à développer en lien avec la qualité de l'offre alimentaire.

2.1. Études sectorielles

Le tableau 1 ci-dessous détaille l'ensemble des études sectorielles réalisées par l'Oqali. Il est important de souligner que les premières études d'évolutions (T₁) de l'Oqali ont été publiées en mars 2012. Celles-ci permettent notamment de suivre les éventuelles améliorations de la qualité nutritionnelle des produits ainsi que les changements d'étiquetage nutritionnel. Cliquez ici pour accéder directement aux rapports des études sectorielles.

Tableau 1 : Ensemble des études sectorielles réalisées par l'Oqali

Secteurs	2009	2010	2011	2012	2013 MAI	2013 NOV
Apéritifs à croquer		T ₀				
Barres céréalières				T ₀		
Biscuits et gâteaux	P	T ₀				T ₁
Boissons rafraichissantes sans alcool				T ₀		
Bouillons et potages					T ₀	
Céréales pour le petit-déjeuner	T ₀	C			T ₁	
Charcuterie		T ₀	C			T ₁
Chocolat et produits chocolatés		T ₀				
Compotes		T ₀		T ₁		
Confitures		T ₀		T ₁		
Conserves de fruits		T ₀		T ₁		
Desserts à préparer		T ₀				
Glaces et sorbets				T ₀		
Jus de fruits et nectars		T ₀				
Margarines						T ₀
Pains artisanaux		T ₀				
Panification croustillante et moelleuse		T ₀				
Pizzas surgelées			T ₀			
Plats cuisinés appertisés			T ₀			
Produits laitiers frais et assimilés	T ₀	C				T ₀ + T ₁
Produits traiteurs frais		P		T ₀		
Produits transformés à base de pommes de terre					T ₀	Données rétrospectives chips
Sauces chaudes			T ₀			
Sauces condimentaires					T ₀	
Sirops et boissons concentrées à diluer			T ₀			

À ce stade, environ 30 000 références de produits alimentaires sont disponibles dans la base de données de l'Oqali et 25 secteurs alimentaires sont suivis (dont la panification artisanale). Les collaborations mises en place avec les professionnels permettront de suivre, d'ici 2016 au moins 30 secteurs alimentaires, soit la quasi-totalité des produits transformés.

2.2. Études spécifiques

Le tableau 2 ci-dessous détaille l'ensemble des études spécifiques réalisées par l'Oqali depuis sa création.

Cliquez [ici](#) pour accéder directement aux rapports des études transversales.

Tableau 2 : Ensemble des études spécifiques réalisées par l'Oqali

Etudes spécifiques			
Mai 2009	Etude des consommations des plats composés	Etat d'avancement : secteur de la charcuterie	
Mai 2010	Méthodologie statistique	Impact potentiel des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les apports nutritionnels	
Novembre 2010	Impact des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les volumes de nutriments mis sur le marché	Etude d'impact potentiel de l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire	Etudes des données rétrospectives
Mars-juin 2012	Etude sur les innovations-produits dans l'offre alimentaire depuis 2008		
Décembre 2012	Etude d'impact potentiel des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les apports nutritionnels de la population française	Etude des listes d'ingrédients de tous les secteurs suivis par l'Oqali depuis 2008	
Mai 2013	Actualisation de l'étude de l'impact des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les volumes de nutriments mis sur le marché	Analyse des relations entre l'étiquetage nutritionnel, les prix et la composition nutritionnelle des produits	

D'autres axes de recherche sont envisagés ou sont à l'étude, tels que la poursuite de l'étude des listes d'ingrédients en se focalisant par exemple sur les allergènes, la valorisation de l'ensemble des états des lieux des secteurs alimentaires suivis par l'Oqali, ou encore la caractérisation des produits impactés par des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel en termes de qualité nutritionnelle et de niveau de prix.

2.3. Collaborations avec les professionnels

Actuellement, des collaborations actives sont en place avec 23 fédérations professionnelles agro-alimentaires et 10 distributeurs, dont 3 enseignes hard discount. Des partenariats ont également été instaurés avec des entreprises individuelles fabricantes de barres céréalières, de margarines ou de produits de nutrition infantile. Ces collaborations favorisent la collecte d'informations *via* :

- la transmission directe d'emballages, de fichiers image (PDF) de ces emballages ou de fichiers informatiques de données ;
- l'autorisation de prendre des photos en magasins (cas uniquement des distributeurs).

Collaborations avec les fédérations professionnelles agro-alimentaires

Les échanges avec les fédérations professionnelles agro-alimentaires se sont poursuivis en 2013 et de nouvelles collaborations ont été instaurées avec le syndicat national de la confiserie et avec l'ATLA (Association de la Transformation Laitière Française), pour l'étude du secteur des fromages. De plus, le périmètre du partenariat avec les Entreprises des Glaces et Surgelés et Syndigel sera étendu à l'étude du secteur des plats cuisinés surgelés. De même, il est envisagé d'intégrer les produits de snacking surgelé (de type quiche, tarte, tourte, hamburger, crêpes, feuilletés...) lors du prochain suivi des pizzas surgelées.

Collaborations avec les distributeurs

La quasi-totalité des enseignes de distribution déjà engagées ont poursuivi leur collaboration avec l'Oqali en 2013. Avec certains partenaires, la transmission des données est facilitée à travers l'autorisation accordée aux équipes de l'Oqali d'accéder à leur base de données interne ou la transmission de fichiers extraits de ces bases.

À ce jour, seules trois enseignes sur 13 (dont deux du hard discount) ne collaborent pas avec l'Oqali.

Mise en ligne de la nouvelle charte de fonctionnement des partenariats

Afin de faciliter les collaborations et la collecte des données, l'INRA et l'Anses ont rédigé une nouvelle charte de fonctionnement des partenariats mis en place dans le cadre de l'Oqali. Cette charte définit les modalités de transmissions des données ainsi que les engagements réciproques de l'INRA et de l'Anses vis-à-vis de l'ensemble des professionnels fournissant des données à l'Oqali. Elle définit également le caractère public ou privé des données recueillies par l'Oqali, ainsi que leur condition d'utilisation et de diffusion.

Cette charte a été mise en ligne en 2013 sur le site internet de l'Oqali, à la rubrique « Partenaires ».

3. TRAVAUX DE FOND DE L'OQALI

3.1. Base de données de l'Oqali

La base de données de l'Oqali comportait, fin 2013, plus de 29 000 fiches produit.

Durant l'année, plus de 10 000 références ont été modifiées (Figure 1). Il s'agit de produits qui ont été revus lors des études d'évolution mais également de fiches qui ont fait l'objet de corrections. En outre, plus de 3 850 fiches ont été créés.

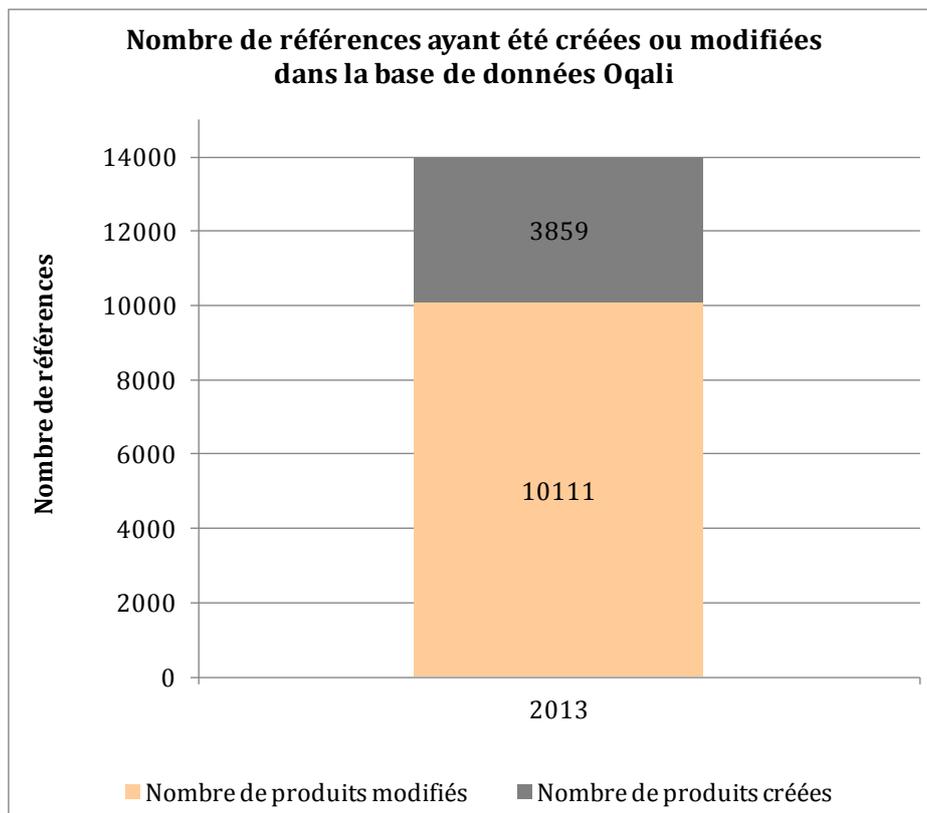


Figure 1 : Nombre de références ayant été créées ou modifiées dans la base de données de l'Oqali en 2013.

Par ailleurs, au cours de l'année 2013, l'équipe Oqali a maintenu de nombreux échanges avec le prestataire en charge de la maintenance de la base de données de l'Oqali afin d'améliorer les fonctionnalités existantes de la base de données. Ces améliorations ont pour objectif d'assurer un meilleur suivi dans le temps des produits collectés par l'Oqali, de faciliter le travail de saisie et la mobilisation des données.

Parallèlement, les règles de saisies ont été simplifiées et le guide de saisie associé à la base de données a fait l'objet d'une importante révision.

3.2. Analyses nutritionnelles

Des analyses physico-chimiques de composition nutritionnelle ont été réalisées en 2013. Elles ont porté sur l'humidité, les cendres et les nutriments du groupe 2 pour les secteurs des apéritifs à croquer et des desserts à préparer (tirage au sort de références du secteur sans étiquetage nutritionnel ou avec un étiquetage nutritionnel du groupe 1), les bouillons et potages, les céréales pour le petit-déjeuner et les produits à base de pomme de terre (tirage au sort de références du secteur possédant un étiquetage nutritionnel). Ces résultats d'analyse viendront compléter les valeurs nutritionnelles recueillies par ailleurs pour les études sectorielles et/ou serviront à étudier la fiabilité des données collectées dans le cadre de l'Oqali,

3.3. Externalisation de la saisie

Les contraintes de plafond d'emploi pesant sur l'Oqali imposent d'optimiser les moyens humains. Ainsi, un test de l'externalisation de la saisie réalisée par l'Oqali débutera en 2014. Pour cela, un marché en procédure adaptée est en cours de mise en place. Celui-ci permettra d'identifier si l'expérience sera poursuivie, à plus long terme.

4. ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DE L'OQALI

Le tableau 3 présente la répartition, en pourcentage, de la consommation et des apports nutritionnels moyens journaliers totaux :

- pour les produits qui pourraient être suivis par l'Oqali ;
- pour les produits peu transformés ou faits maison (qui ne sont donc pas suivis par l'Oqali).

Tableau 3 : Répartition de la consommation et des apports nutritionnels moyens journaliers totaux entre les secteurs pouvant être suivis ou non par l'Oqali (en %)

	Consommation et apports nutritionnels journaliers *	
	dus aux secteurs qui pourraient être suivis par l'Oqali	dus aux produits peu transformés ou faits maison
Consommation (quantité d'aliments ingérés)	24%	76%
Energie	59%	41%
Glucides	62%	38%
Sucres	52%	48%
Fibres	44%	56%
Protéines	45%	55%
Lipides	69%	31%
Acides gras saturés	73%	27%
Sodium	71%	29%

* Pour les adultes de l'enquête INCA 2 (source : INCA2³, Afssa)

La consommation et les apports nutritionnels dus aux secteurs qui pourraient être suivis par l'Oqali correspondent donc au taux de couverture maximal de l'Oqali.

La faible part des consommations pouvant être suivies par l'Oqali s'explique par l'intégration de l'eau dans le calcul des consommations et des apports moyens journaliers totaux. Il est donc préférable de suivre le taux de couverture de l'Oqali au niveau des apports nutritionnels.

En se basant uniquement sur les produits qui peuvent être suivis par l'Oqali, c'est-à-dire en supprimant les produits peu transformés ou faits maison, la figure 2 présente l'évolution du taux de couverture de l'Oqali au niveau des consommations et des apports nutritionnels pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013. Ce taux de couverture de l'Oqali est estimé à partir des données de l'étude INCA2, grâce aux apports nutritionnels moyens des différents groupes ou sous-groupes d'aliments INCA2. Les types de conditionnement (frais, ambiant, surgelés) ont été distingués.

³ Afssa (2009). Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2 (INCA 2). www.anses.fr

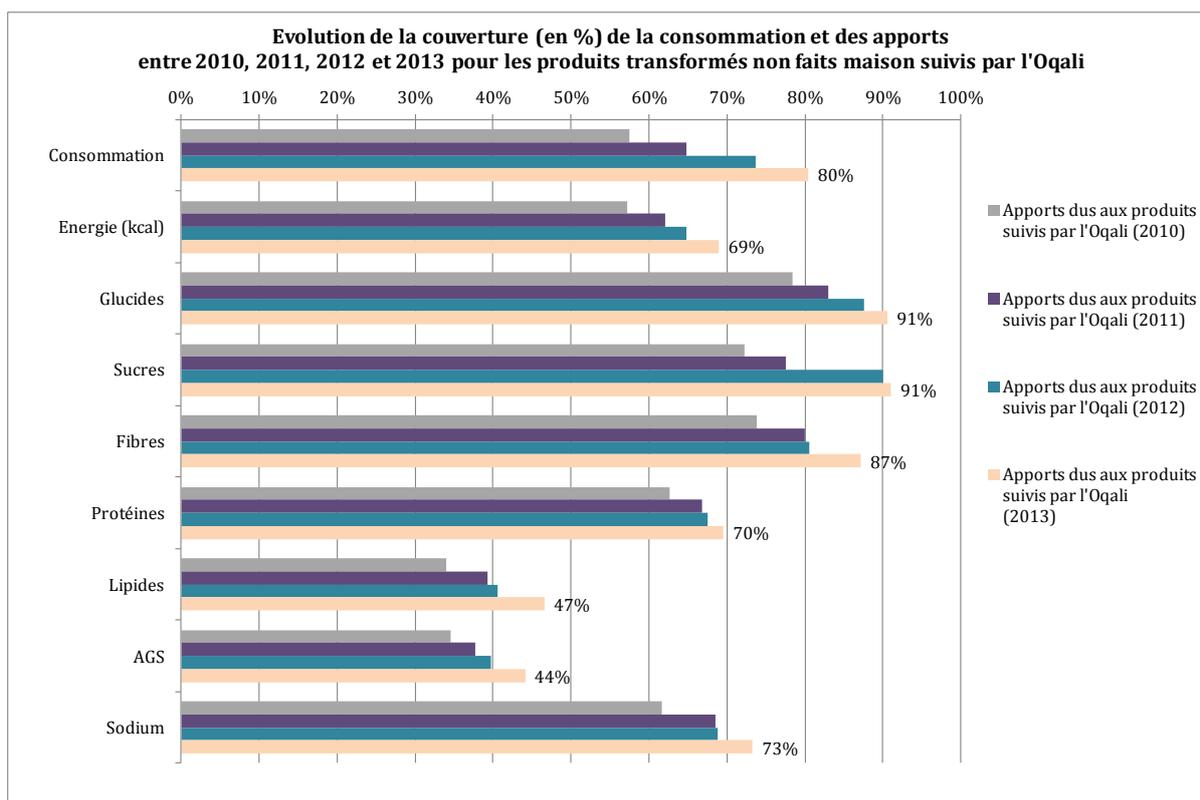


Figure 2 : Taux de couverture maximum des consommations et des apports nutritionnels pour les produits qui peuvent être suivis par l'Oqali

Entre 2012 et 2013, via l'augmentation du nombre de secteurs alimentaires suivis par l'Oqali, les évolutions ont principalement porté sur une amélioration de la couverture :

- des apports en lipides avec une augmentation de 15% du taux de couverture (de 41 à 47% des apports couverts) ;
- des apports en acides gras saturés avec une augmentation de 11% du taux de couverture (de 40 à 44% des apports couverts) s'expliquant principalement par l'intégration des produits du secteur des margarines.

Au sein du périmètre des produits transformés, le taux de couverture de la consommation et des apports nutritionnels réalisé par l'Oqali en 2013 est particulièrement important pour les indicateurs suivants :

- les sucres (91% des apports) ;
- les glucides (91% des apports) ;
- les fibres (87% des apports) ;
- la consommation totale (couverture de 80%) ;
- le sodium (73% des apports) ;
- les protéines (70% des apports) ;
- l'énergie (69% des apports).

Pour les lipides et les acides gras saturés, le taux de couverture est plus faible (respectivement 47 et 44%) en partie car les produits du type beurre, huiles ou encore les fromages ne sont, à ce jour, pas suivis par l'Oqali. Il est vrai que les marges d'évolution des compositions nutritionnelles en macronutriments de certains de ces aliments sont faibles (beurre et huile notamment).

Enfin, il est à noter que les apports dus aux produits consommés en restauration hors foyer ne sont pour l'instant pas intégrés.

5. AUTRES UTILISATIONS DES DONNEES DE L'OQALI

SOLLICITATIONS DANS LE CADRE DU PACTE QUALITE INGREDIENTS

L'année 2013 a été marquée par le travail initié par le Ministre en charge de l'agroalimentaire dans le cadre du « pacte qualité ingrédients ». En effet, partant du constat du manque d'incitativité des outils existants et dans un contexte d'érosion de la confiance entre les consommateurs et les entreprises alimentaires, le Ministre en charge de l'agroalimentaire a annoncé son souhait de lancer un Pacte « qualité ingrédient ». Cette initiative inédite appelle des engagements réciproques, de l'État comme de la filière alimentaire, qui ont été inscrits au volet qualité du Contrat de la filière alimentaire, signé le 19 juin 2013. Il a pour objectif de prouver la pertinence et l'efficacité des démarches professionnelles basées sur le volontariat.

Dans ce cadre, le Ministre délégué à l'agroalimentaire a mis en place en avril 2013 quatre groupes de travail « ingrédients » afin de réfléchir collectivement aux leviers d'actions permettant d'améliorer l'offre alimentaire.

L'Oqali a participé à trois groupes de travail et a été fortement sollicité pour initier les réflexions sur les niveaux d'engagement d'amélioration nutritionnelle envisageables par les secteurs alimentaires.

En particulier, l'Oqali a permis de cibler les secteurs alimentaires et les familles de produits sur lesquels des efforts doivent être effectués prioritairement. Différents types de traitements, tels que des statistiques descriptives sur les teneurs en nutriments ou des simulations d'impact des engagements envisagés ont également été transmis aux pouvoirs publics et aux professionnels concernés.

A la suite de ces groupes de travail, plusieurs accords collectifs ont été déposés ou sont actuellement en cours de construction. L'Oqali pourra être amené à suivre certains accords collectifs en tant que tierce partie. Notamment, l'Oqali travaillera en 2014 à la mise en place d'une méthodologie permettant le suivi des engagements pris par les professionnels de la boulangerie artisanale.

UTILISATIONS DANS LE CADRE DES MISSIONS PROPRES DE L'INRA ET DE L'ANSES

Les données de l'Oqali peuvent être mobilisées pour les missions propres de l'Anses et de l'INRA, c'est-à-dire pour des projets de recherche ou des appuis scientifiques et techniques aux études de l'Anses.

6. DE NOUVELLES COLLABORATIONS

6.1. Université de Laval – Québec

Plusieurs réunions de travail ont été menées avec l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (Université de Laval – Québec) et le Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation (CIPA), qui étudient la faisabilité de la mise en place d'un observatoire au Québec sur le modèle de l'Oqali. Des discussions sont en cours quant à une éventuelle collaboration.

6.2. GS1

Les échanges se poursuivent avec la société GS1 qui est en charge du développement d'un format standard de données visant à faciliter les flux de données sur les références alimentaires. L'élaboration de ce standard est réalisée dans le contexte de l'application prochaine du règlement INCO qui impose notamment, pour les produits disponibles sur les sites de vente en ligne, de présenter l'ensemble des informations obligatoires (valeurs nutritionnelles, ingrédients...).

Des discussions sont en cours entre l'ANIA, la FCD, GS1 et l'Oqali concernant l'accès par l'Oqali aux informations sur les références-produits saisies par les entreprises sous ce format standard.

7. COMMUNICATION

7.1. Communication sur les travaux de l'Oqali

Afin d'augmenter sa visibilité en France et à l'étranger, l'Oqali présente régulièrement ses travaux à des groupes de travail et lors de congrès. Au cours des derniers mois, les travaux de l'Oqali ont été présentés lors de plusieurs événements :

- 20th International Congress of Nutrition, qui s'est tenu du 15 au 20 septembre 2013 à Grenade (Espagne) : poster « Assessment of the potential impact of the nutritional commitments of food operators on french nutrient intakes » (Battisti C., Perrin C., Gauvreau-Béziat J., Volatier J-L., Menard C) ;
- Second meeting of the European project SALUX, qui s'est déroulé à Paris le 23 avril 2013 : communication orale « Food reformulation : some insights based on Oqali results » (Combris P., Enderli G., Gauvreau J., Ménard C., Soler L.G., Spiteri M., Volatier J-L.).

Les travaux de l'Oqali ont également été valorisés dans une publication scientifique :

- Combris, P., Enderli, G., Gauvreau, J., Ménard, C., Soler, L.G., Spiteri, M., Volatier, J.L., (2013). Interventions publiques et démarches d'entreprises pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire : apports et limites. Cahier de nutrition et de diététique.

Les plaquettes de présentation de l'Oqali ont également été remises à jour. Elles ont été diffusées lors du Salon International de l'Agriculture en février 2014.

7.2. Site Internet de l'Oqali

L'Oqali met désormais à disposition une extraction partielle de sa base de données. Ces données sont accessibles depuis janvier 2014 sur son site internet, à la rubrique « Données publiques ».

8. PERSPECTIVES

Dans les années à venir, l'Oqali poursuivra sa mission de suivi de la qualité de l'offre alimentaire.

Le premier objectif de l'Oqali est de couvrir l'ensemble des secteurs alimentaires des produits transformés et de poursuivre les études d'évolutions pour tous les secteurs. Dans ce cadre, les études des secteurs de l'alimentation infantile et des plats cuisinés surgelés seront prochainement réalisées. De plus, celles des fromages et de la confiserie sont en cours de mise en place. Par ailleurs, les études d'évolution vont se poursuivre et un suivi sera fait, dans l'idéal, tous les quatre ans pour chaque secteur.

En outre, ces études d'évolution s'accompagneront d'une réflexion plus poussée sur les méthodes d'analyse permettant de suivre dans le temps, en plus des teneurs moyennes, les distributions des teneurs en nutriments.

En 2014, l'Oqali finalisera, en tant que tierce partie, le rapport pour le suivi de la charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnels de la FICT⁴ (charte terminée en 2013) et sera tierce partie pour le suivi du volet nutritionnel de l'accord collectif du secteur de la boulangerie artisanale.

Enfin, les équipes Oqali poursuivent leur réflexion sur l'optimisation du fonctionnement courant de l'Oqali. En particulier, plusieurs pistes sont à l'étude pour alléger la charge de travail liée à la saisie des données et pour pallier les contraintes de non pérennisation du personnel. L'une des pistes testée au cours de l'année 2014 est l'externalisation de la saisie. Une autre opportunité identifiée par l'Oqali est liée au développement de l'information dématérialisée sur les produits alimentaires. L'accès à ces bases de données développées par les professionnels permettrait de simplifier de manière significative la collecte et la saisie des données nécessaires à l'Oqali.

⁴ FICT : Fédération Française des Industriels Charcutier Traiteurs

Annexe 1 : Récapitulatif de la répartition des tâches pour la mise en œuvre de l'Oqali

Missions	Détail	Anses	INRA
Etudes Oqali	Etudes sectorielles	Laits infantiles	Apéritifs à croquer
		Aliments infantiles de diversification	Barres céréalières
		Boissons rafraîchissantes sans alcool	Biscuits et gâteaux industriels
		Compotes	Bouillons et potages
		Confitures	Céréales pour le petit-déjeuner
		Conserves de fruits	Charcuterie
		Glaces et sorbets	Chocolat et produits chocolatés
		Jus de fruits et nectars	Desserts à préparer
		Margarine	Panification croustillante et moelleuse
		Pains artisanaux	Plats cuisinés appertisés
		Pizzas surgelées	Produits traiteurs frais
		Plats cuisinés surgelés	Sauces chaudes
		Produits laitiers ultra-frais	Confiserie
	Produits transformés à base de pomme de terre		
	Sauces condimentaires		
	Sirops et boissons concentrées à diluer		
	Fromages		
	Suivi des chartes PNNS	Unijus	FICT
	Suivi des accords collectifs	Boulangerie artisanale	
	Etudes transversales	<i>Compétences nutritionnelles</i>	<i>Compétences en socio-économie de l'alimentation</i>
Etude des consommations des plats composés		Etude d'impact des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les volumes de nutriments mis sur le marché	
Evaluation de l'impact potentiel des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les apports en nutriments de la population française		Etude d'impact potentiel de l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire	
Etudes des listes d'ingrédients		Etude des relations entre composition nutritionnelle, étiquetage et prix	
		L'innovation dans l'offre alimentaire entre 2008 et 2010	
		Etude des données rétrospectives	
	Rapports d'activité	Commun	Commun
Définir les modalités de partenariat avec les professionnels	Rédaction des 4 conventions de partenariats types	Pilote	Suivi
	Rédaction de la nouvelle charte de fonctionnement des partenariats mis en place dans le cadre de l'Oqali	Commun	Commun
Base de données Oqali (BDD)	Suivi appel d'offre marché	Pilote	Suivi
	Hébergement de la BDD / sauvegarde	Suivi	Pilote
	Suivi de la prestation	Pilote	Participation active
	Tests des livraisons	Pilote	Participation active
	Décisions / Propositions d'amélioration	Commun	Commun
	Mise en place et gestion d'une plateforme de travail collaborative	Suivi	Pilote
	Mise à jour de la plateforme de travail collaborative	Commun	Commun
	Rédaction d'un guide de bonnes pratiques	Pilote	Suivi
	Vérification de la cohérence de la base de données lors de la mise en place de la base de données et en routine	Mise en place : Pilote	Mise en place : Participation active
	Mise à jour des tables de nomenclatures	Routine : Pilote pour ses secteurs	Routine : Pilote pour ses secteurs
Saisie	Commun	Commun	
Externalisation de la saisie Oqali	Suivi appel d'offre marché	Pilote pour ses secteurs	Pilote pour ses secteurs
	Formation du prestataire	Pilote	
	Suivi de la prestation	Pilote	
Analyses nutritionnelles	Suivi appel d'offre marché	Pilote	
	Validation des campagnes d'analyses	Commun	Commun
	Elaboration des plans d'échantillonnage	Pilote pour ses secteurs	Pilote pour ses secteurs
	Suivi de la prestation	Pilote	
Données Kantar	Vérification des résultats	Pilote	
	Validation des commandes	Commune	Commune
	Passation des commandes	Pilote ponctuel	Pilote
	Suivi des commandes		Pilote
Communication	Mise en forme des données		Pilote
	Mise à jour du site internet Oqali	Suivi	Pilote
	Décisions / Propositions d'amélioration du site Internet Oqali	Commune	Commune
	Gestion de la boîte mails Oqali	Participation active	Pilote
	Mise à jour de la plaquette de communication	Pilote	Participation active
Mise à disposition des données Oqali au public	Organisation de colloques	Commune	Commune
	Script d'export	Suivi	Pilote
	Texte accompagnant les données	Commun	Commun
	Descriptif des champs	Pilote	Suivi
	Appui juridique	Pilote	Suivi